

Comité d'accompagnement de Liège Trilogiport
Procès-verbal de la réunion n° 11, tenue le mardi 3 mars 2015

Présents :

Emile-Louis BERTRAND	Port autonome de Liège
Serge HERCEK	Port autonome de Liège / Serve Consult
Jacques HACOURT	Service public de Wallonie, DGO 2
Stéphan NIVELLES	Service public de Wallonie, DGO 2
Valérie KORTHOUDT	Service public de Wallonie, DGO 2
André DELECOUR	Service public de Wallonie, DGO 4
Alain HOUTAIN	Service public de Wallonie, DGO 3, Office wallon des Déchets
Arlette LIBEN	Commune d'Oupeye
Marcel NEVEN	Ville de Visé
Luc LEJEUNE	Ville de Visé
Marcel VAN DEN MEERSSCHE	Représentant de la population de la Ville de Visé
Thierry BRASSEUR	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Guido HEREMANS	DP World
Marc VAN GYSEL	DP World
Jean-François VERJANS	Représentant de la population de la Ville de Visé
Serge FILLOT	Commune d'Oupeye

Excusés :

Jean-Pierre REYNDERS	Assar Architects
Céline HELLEMANS	Service public de Wallonie, DGO 2
Jean-Pierre STAELENS	D.L. Trilogiport Belgium / CETIM
Thierry EVRARD	D.L. Trilogiport Belgium / CETIM
Nicolas DELHAYE	Service public de Wallonie, DGO 3
Olivier VANSTIPELEN	Service public de Wallonie, DGO 3
Arnaud WARIN	Service public de Wallonie, DGO 3
Marc DUYCK	Warehouses De Pauw
Thierry GREFFE	Représentant « Comité Village Hermalle-sous-Argenteau »
Michel MAJCHROWICZ	Représentant « Comité Village Hermalle-sous-Argenteau »

1. Procès-verbal de la réunion n° 10

Aucune remarque.

2. Etat d'avancement des travaux de la plate-forme Service public de Wallonie, Direction générale opérationnelle « Mobilité et Voies hydrauliques », Département des Voies hydrauliques Liège (DGO 2)

Un point sur l'état d'avancement des travaux de construction et d'aménagement de la plate-forme Liège Trilogiport (phase 1) est présenté par Monsieur Stéphan Nivelles, Service public de Wallonie, DGO 2.

La présentation détaillée du marché de travaux de la plate-forme se trouve en annexe 1.

3. Etat d'avancement des travaux des accès à la plate-forme (y compris le Pont Nord), Direction générale opérationnelle « Mobilité et Voies hydrauliques », Département des Voies hydrauliques Liège (DGO 2)

Un point sur l'état d'avancement des travaux des accès à la plate-forme (y inclus le pont Nord) est présenté par Monsieur Stéphan Nivelles, Service public de Wallonie, DGO 2.

La présentation détaillée de ces travaux se trouve en annexe 1.

4. Planning des travaux (second trimestre 2015) Service public de Wallonie, Direction de la Mobilité et des Voies hydrauliques de Liège, DGO 2

Le planning des travaux (second trimestre 2015) est intégré dans la présentation de la DGO 2 en annexe 1.

5. Divers & Questions-réponses

Monsieur Nivelles précise que la réception provisoire a été réalisée ce vendredi 27 février 2015 avec certaines remarques. Le passage du RAVeL en-dessous de la rampe d'accès ainsi que les marquages au sol doivent être finalisés. Pour rappel, ce marquage au sol nécessite de meilleures conditions atmosphériques (un temps sec et une température supérieure à 5°C sont nécessaires). Ce marquage au sol sera effectué en mars 2015.

Rond-point à Haccourt

Monsieur Verjans interroge Monsieur Nivelles quant à la hauteur de la légère butte située au centre du rond-point G5 à Haccourt. Monsieur Nivelles précise que les divers ronds-points sont entièrement conformes aux directives et normes et standards actuels.

Monsieur Delecour précise que l'ensemble des ronds-points actuellement réalisés sont exécutés de manière similaire. Il ajoute que la plupart des ronds-points créés récemment sont plantés. L'objectif final est de cacher la perspective en vue de faire ralentir la vitesse des automobilistes et le trafic.

Monsieur Nivelles précise que des potelets clairs et fluorescents ainsi que des panneaux de signalisation seront prochainement placés à hauteur du giratoire G5 à Haccourt.

M Verjans : Où et quand la station de contrôle de l'air va-t-elle être installée puisqu'on prévoit la mise en route pour cette année de la plate-forme ?

Monsieur Nivelles précise que la qualité de l'air doit être vérifiée dans les environs de la plate-forme multimodale (imposition du permis d'urbanisme). Des contacts ont été ainsi pris avec l'AWAC et l'ISSEP en vue d'identifier l'endroit le plus adéquat en vue d'y installer une station de contrôle de la qualité de l'air. La station de contrôle de la qualité de l'air sera placée dès la mise en service de la plate-forme multimodale.

Dans un premier temps, il s'agira d'une station de contrôle mobile qui sera implantée entre la rue Basse-Hermalle et la rue Preixhe (à l'amont du Mosan) sur un terrain appartenant au Service public de Wallonie. Il s'agit de l'endroit le plus représentatif. L'AWAC et l'ISSEP mesureront les dépassements et les sources éventuelles de ces dépassements. Il faut également noter que ces mesures seront intégrées aux mesures de la qualité de l'air de la Wallonie. Fin 2015, l'ISSEP commandera une station de contrôle.

Dès que les mesures auront validé la bonne implantation de la station de mesure, une demande de permis d'urbanisme sera sollicitée et l'édification d'un bâtiment (local de 5 m x 5 m maximum) sera effectuée.

M. Verjans : La voie ferrée semble - selon la presse - dans l'impasse. Les 11 convois prévus quotidiennement vont-ils être remplacés par des camions supplémentaires ?

Il y a un engagement écrit sur le principe de fonctionnement. Le Service public de Wallonie et le PAL finalisent actuellement la convention relative aux voies ferrées du site de Chertal donnant accès ferroviaire à Liège Trilogiport. Selon Monsieur Haccourt, il s'agit d'une modalité à peaufiner avec ArcelorMittal.

M. Verjans : Quand est-il du problème de circulation avec le parking de la clinique et de la liaison avec la rue Marchand (aussi en face du Fitness) ?

Selon Monsieur Nivelles, il n'y a pas de problème de circulation avec le parking de la Clinique Notre-Dame d'Hermalle (CHC). Celle-ci va adapter la circulation interne de son site et aménager ses aires de stationnement en tenant compte d'un nouvel accès que le SPW réalisera à partir de la rue Biesmans. La Clinique maintiendra une sortie côté Rue Basse-Hermalle. Monsieur Nivelles souligne qu'une signalétique sera prévue à partir l'autoroute E25 et à partir du centre-ville de Visé sur les voiries régionales (rue Roosevelt).

M. Verjans : Une réparation de la route entre le Pont de Visé et la rue Basse-Hermalle (abimée par les travaux) est-elle prévue ?

Monsieur Lejeune souligne que ce petit tronçon de voirie était déjà dégradé initialement. Il précise toutefois que cette dégradation a été accentuée suite à la déviation ainsi qu'à la surcharge de trafics pendant les travaux. La Ville de Visé a sollicité le Ministre et la Région wallonne en vue d'envisager une solution.

M. Verjans : Plusieurs merlons ont été installés. Le budget pour l'entretien de ces surfaces a-t-il été voté ? Il ne faudrait pas que les riverains subissent en plus un envahissement de chardons.

Monsieur Nivelles précise qu'à l'extérieur de la plate-forme, le Cahier spécial des Charges prévoit l'entretien de la zone verte durant une durée de cinq ans (l'entretien ainsi que le remplacement des végétaux si nécessaire) puis cela sera pris en charge par le Service public de Wallonie sur contrat d'entretien des espaces verts.

Il est à noter qu'à l'intérieur de la plate-forme, cela relève de la compétence du Port autonome de Liège qui s'occupera de l'entretien, en collaboration avec les concessionnaires.

Monsieur Nivelles informe que la voirie entre le rond-point du pont de Haccourt et l'échangeur autoroutier de l'E25 sera reprise en gestion par l'administration des routes et la SOFICO.

La zone-tampon et les bassins paysagers seront entretenus par l'adjudicataire des travaux de plantations durant la période de garantie de 5 ans et ensuite par bail d'entretien de la DGO 2.

M. Verjans : L'étude d'incidence reprenait 2000 emplois DIRECTS. Maintenant on parle d'emplois DIRECTS ET INDIRECTS et à LONG TERME ! Connaît-on la répartition entre les deux (c'est ce nombre d'emplois DIRECTS avec des centaines venant de Visé et de Bassenge - cfr étude d'incidence - qui a justifié la construction de la liaison Pont d'Haccourt - Pont Nord, contre l'avis de l'étude d'incidence) et au vu des investissements privés qui sont certainement programmés

Un document relatif aux diverses questions sur l'emploi se trouve en annexe.

Il est à noter que cette liaison Pont d'Haccourt - Pont Nord est destinée à délester le centre-ville de Visé du trafic de transit rive gauche du Canal vers l'E25, elle a peu d'intérêt pour la plate-forme.

M. Verjans : Il semblerait que la Direction des Voies Hydrauliques envisage (ou aurait déjà décidé !) de ne pas réaliser les protections anti-bruit le long du canal (en protection de l'Allée verte à Haccourt) et celles prévues le long de l'autoroute entre les ponts de Visé et Hermalle-sous-Argenteau! Pouvez-vous faire le point à ce sujet ?

Monsieur Nivelles souligne que les divers aménagements acoustiques (panneaux anti-bruits) le long de l'autoroute E25 ne seront effectivement pas réalisés car ces aménagements se trouvent à l'emplacement de la future troisième branche d'accès que le Service public de Wallonie réalisera ultérieurement. Il est à noter que la troisième branche d'accès a été demandée par les riverains et la Ville de Visé).

Il n'est pas prévu de placer des panneaux anti-bruit au niveau du canal Albert.

Monsieur Brasseur souhaite savoir à qui les pompiers doivent-ils s'adresser concernant les demandes relatives à Liège Trilogiport (urgences, 112, accès...).

Monsieur Delecour précise que les services d'incendie ont été interrogés dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme. La personne de référence relative à ces matières est :

Monsieur Emile-Louis Bertrand, Directeur général

PORT AUTONOME DE LIEGE

Quai de Maestricht, 14, B - 4000 Liège

TEL + 32 4 232 97 86, FAX + 32 4 223 11 09, portdeliege@skynet.be , www.portdeliege.be

Prochaine réunion du Comité d'accompagnement

La date de la prochaine réunion du Comité d'accompagnement a été fixée au **mardi 9 juin 2015, 18h.**

La réunion se termine vers 19h15.

Annexes :

Annexe 1 : Présentation DGO 2 – Etat d'avancement Liège Trilogiport

Annexe 2 : L'emploi à Liège Trilogiport

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Bertrand', written in a cursive style.

Emile-Louis Bertrand
Président du Comité d'accompagnement Liège Trilogiport
Directeur général du Port autonome de Liège